

La paternité en transformation

Par Germain Dulac
Relations, avril 1996

De tous les liens qui tissent la famille, la paternité apparaît aujourd'hui comme le plus problématique. Chose certaine, il n'est pas facile d'être père et on n'est plus père comme avant. Avec le changement de conditions sociales, de nouvelles valeurs sont en train de poindre, qui transforment la relation père-enfant.

Dire, comme plusieurs chercheurs, que le lien entre père et enfant est irrémédiablement en difficulté cache à notre avis l'essentiel, à savoir que les conditions d'exercice de la paternité évoluent et que certaines réalités émergent, auxquelles il faudrait bien porter attention.

Nous ne reviendrons pas sur les changements familiaux qui sont connus de tous : à savoir le fait que les mères sont majoritairement en emploi, que l'on divorce plus souvent et plus rapidement qu'autrefois, qu'après la rupture la garde des enfants est confiée à la mère à 85 % des cas, que les familles monoparentales sont plus à risque de se retrouver dans une situation de pauvreté, etc. Parlons des hommes, des conditions sociales dans lesquelles s'actualise la paternité et des registres identitaires multiples qu'ils doivent vivre.

Une des caractéristiques de notre société est la forte tendance à la fragmentation. Partout, on parle d'éclatement, de diversification, de morcellement. La famille et les membres qui la composent ne sont pas à l'abri de ces phénomènes. Ainsi, les attentes individuelles, les représentations de la norme sociale des rôles masculins et de la paternité, s'ils n'ont pas totalement changé, se complexifient, car soumis aux mêmes forces sociales qui entraînent l'ensemble de la société vers une diversification accrue.

En effet, si autrefois la norme sociale qui décrivait un bon père de familles inscrivait ce dernier dans un rôle à double facette de pourvoyeur et de représentation de l'autorité, il appert que les pères d'aujourd'hui doivent articuler plusieurs dimensions identitaires. Un père est à la fois : un homme singulier, ayant ses désirs propres, vivant les transformations de la condition masculine; un conjoint qui doit veiller à préserver l'intimité et l'harmonie du couple; un travailleur pris dans la tourmente de la restructuration du marché de l'emploi; un fils qui doit prendre soin de ses parents et, bien sûr, un papa présent affectivement, physiquement et spirituellement auprès de son enfant. À cela, on pourrait ajouter que ce père peut aussi s'identifier et s'impliquer dans une organisation syndicale, sportive, culturelle, agir à titre de bénévole d'un comité de parents, etc. Tous ces éléments composent la norme de vie du « nouveau père ».

Incidentement, cette norme décrit ce que devrait être un père « adapté » à la vie familiale à l'aube du troisième millénaire. Un père qui, d'une part, puisse performer matériellement dans chacun des registres identitaires et, d'autre part, les intégrer au

plan psychique. Cela veut dire que ce nouveau père développe la capacité de créer un sens qui unifie ce qui se présente comme un ensemble de situations cloisonnées. C'est dans ces contextes, que se vivent les rapports entre le père et l'enfant, où se forment des liens qui empruntent aux comportements paternels d'hier, mais aussi par nécessité acquièrent des caractères originaux.

Au niveau individuel, certains pères pourront ressentir plus fortement que d'autres l'évanescence des repères, suite à l'action corrosive du changement social sur les représentations et les modèles de paternité. Au niveau collectif, **un tel brassage peut laisser entendre que socialement le lien entre le père et l'enfant est en difficulté, alors qu'il se transforme au rythme où évoluent les conditions d'exercice de la paternité.**

Bases nouvelles de la paternité

Il faut préciser que les changements que l'on observe aujourd'hui ne constituent pas un phénomène récent. L'histoire de la paternité est parsemée de bouleversement divers (Delumeau et Roche, 1990). Ce qui caractérise notre époque, c'est la volonté d'asseoir la paternité sur des bases qualitativement nouvelles. Il existe au moins quatre domaines où ces changements sont clairement visibles et ont une incidence sur le lien entre le père et l'enfant.

- *Une extension de la présence active.* La question de savoir si les hommes sont capables d'entrer en relation avec les nouveau-nés, de s'acquitter des soins et de l'éducation des enfants a été résolue depuis plusieurs décennies. De façon générale, on s'entend sur l'idée que les pères sont aussi sensibles et peuvent établir des liens avec les enfants aussi « naturellement » que les mères. Bref, les hommes peuvent paterner et on les encourage à exercer leur compétence à l'intérieur de la famille, tout comme les mères le font sur la scène publique.

Toutefois, les ententes dans ce sens sont loin d'être comblées et le bilan des connaissances nous renseigne sur le chemin que les pères devront parcourir, de manière à s'adapter aux exigences nouvelles de la vie familiale. Sommairement, le comportement des pères devrait s'améliorer sur cinq points : un accroissement du temps de présence active qu'ils consacrent aux enfants; une diversification des soins qu'ils prodiguent; un étalement plus uniforme de leur action dans le calendrier quotidien et hebdomadaire; un élargissement de leur champ de qualification, de compétence et une prise en charge plus ample des responsabilités parentales (Dulac, 1993).

- *Affection plutôt qu'autorité.* Il faut ajouter à leur corps défendant que les pères doivent non seulement accentuer leur présence quantitativement, mais aussi modifier qualitativement la relation. En effet, il fut un temps où l'on différenciait les pères sur la base de leur capacité à exercer leur autorité légale et morale. Cependant, le XXe siècle

a été le théâtre de l'effritement progressif de l'autorité paternelle et de son statut de *pater familias*. Au Québec, cela se concrétise, en 1977, avec la substitution dans la loi de l'autorité paternelle par l'autorité parentale. Ce qui est alors objectivé juridiquement

Trouve écho dans des comportements paternels. Ceux-ci sont moins cautionnés par l'autoritarisme que par l'affectif, les sentiments vécus dans la relation à l'enfant.

Le développement de ce modèle de relation entre le père et l'enfant est indiscutable, il en est pour preuve le débat sur les types d'interactions désormais privilégiées par les pères. Il existe un consensus visant à critiquer le fait que les pères valorisent et pratiquent surtout les activités qui favorisent un contact affectif intense avec l'enfant. On en arrive même à dénoncer les comportements paternels parce qu'ils ne sont faits qu'en fonction de leur contenu en gratification et enrichissement personnels. Effectivement on peut penser que de tels choix sont faits au détriment d'interactions moins gratifiantes, des tâches à caractère répétitif qu'on laisse à l'autre parent...

- *Moins juridique et social qu'individuel*. La modification de la modalité du lien n'est pas seulement repérable dans l'effondrement de la reconnaissance juridique de l'autorité paternelle. Elle est aussi visible dans l'accroissement du nombre de naissances hors mariage résultant de la désaffectation d'un bon nombre de personnes pour cette modalité (laïque et religieuse) de constitution de l'union. Le fait que plusieurs personnes optent pour un libre contrat d'association, résiliable après entente préalable, transforme radicalement les conditions d'exercice de la paternité. Si, pour certains, le mariage est une contrainte sociale, il n'en soulève pas moins la question de temps et de la durée. En effet, on peut penser qu'une société individualiste attache moins d'importance à la construction d'institutions (de la famille à la nation) marquées de pratiques instituantes, et considère que la vie est une valeur à cultiver pour soi et en soi.

Une telle attitude interdit souvent les projets à long terme et peut favoriser le non-engagement. D'autant que l'on sait que les unions libres sont plus fragiles que les autres. Toutefois, ce constat n'est pas définitif et le lien entre le père et l'enfant aura de meilleures chances de survivre au temps s'il est fondé sur un accès direct, lui-même en phase logique avec l'extension de l'individualisme.

- *Vers un lien direct et non médiatisé*. Le passage d'un mode relationnel fondé sur le statut autoritaire vers un modèle plutôt centré sur les sentiments et l'affectif, dans un contexte où les institutions sont moins importantes aux yeux des individus, implique nécessairement que les pères aient un accès direct avec l'enfant. Que signifie « un lien direct »?

Précisons d'abord que la relation entre le père et l'enfant fut -et bien souvent est encore- médiatisée par la mère. En effet, à une époque où prévalaient les rôles traditionnels, la mère, incarnant le parent principal, constituait le lien entre l'enfant et le père et cela de deux façons. D'une part, elle instruit ce dernier sur le vécu de l'enfant et de la vie familiale en général. D'autre part, la mère présente le père à l'enfant. Qui n'a pas

entendu la formule : « attends que ton père arrive », voilà une expression qui à elle seule illustre bien la fonction de médiation effectuée par la mère, autant qu'elle évoque la fonction autoritaire attribuée à la paternité.

Désormais, les pères sont appelés à établir des liens à forte connotation affective qui ne sont possibles qu'en établissant une relation directe avec l'enfant. Voilà un défi de taille, puisqu'il m'appartient qu'aux pères à prendre plus de place, à prendre leur place. Non seulement doivent-ils prendre l'initiative sans attendre à ce qu'on les invite, mais ils doivent agir à leur façon, c'est-à-dire comme des hommes et non nécessairement en mimant le comportement des mères. Ce qui signifie qu'ils doivent investir la relation à l'enfant; cela suppose qu'ils peuvent explorer le lien avec l'enfant, expérimenter des manières de faire sans craindre la désapprobation des autres. **Ils doivent créer des liens privilégiés et directs avec les enfants, sans médiation de la mère.**

S'il est possible de citer, chiffres à l'appui, des situations intolérables de négligence, d'abus d'indifférence et d'abandon, nous ne pouvons condamner en bloc les pères et penser pour autant que le lien entre le père et l'enfant est, en soi, en difficulté. Rappelons que ce que l'on connaît du réel est bien souvent que la partie visible de l'iceberg. Ce dont on parle dans les médias et les colloques savants ne concerne généralement que ce qui peut être rangé dans la catégorie des problèmes sociaux. Il est donc rare que de les belles histoires exemplaires défraient la chronique, et pour cause. Ces dernières ne répondent ni aux impératifs des cotes d'écoutes, ni aux critères des organismes qui subventionnent la recherche; et pourtant elles concernent la grande majorité des histoires familiales. Pour les autres, la minorité, faut-il encore le préciser, il est nécessaire de s'interroger sur la fragilité du lien entre le père et l'enfant, puisque cette inquiétude est garante du bien-être des enfants. Par ailleurs, il faut analyser ce qu'il y a de positif dans la transformation sociale et familiale et miser sur ces réalités.

.....